



INFOS MUNICIPALES

www.allevard.fr: le nouveau site internet de la mairie d'Allevard



ACTUALITÉS

UGIMAG, histoire d'une renaissance



IL ÉTAIT UNE FOIS

Deux sculptures de Rambaud restaurées

L'Allevardin

DOSSIER

Prestations municipales : combien ça coûte ?



sommaire

- 3 Brèves**
- 4 Vie commerciale**
- 5 Dossier**
 - Combien ça coûte ?
- 9 Culture**
 - De nouveaux ateliers à l'école municipale des arts
- 10 Actualité**
 - UGIMAG, histoire d'une renaissance
- 11 Il était une fois**
 - Une cure de jouvence pour deux sculptures de Rambaud
- 12 Travaux**
 - La salle polyvalente en images
 - Zoom sur les travaux
- 16 Vie associative**
 - Un nouvel atelier d'expression et de création
 - Une formation offerte aux dirigeants sportifs bénévoles
 - Assemblée générale du ski club allevardin
 - La bourse au ski
 - Inscription au ski-club
 - Vous êtes adepte du roller hockey ?
- 17 Environnement**
 - Réduction des déchets, chaque geste compte
 - L'ADABEL au service des acteurs du monde rural
 - Appel aux propriétaires forestiers
 - Les catalpas sont malades
- 18 La vie en images**
- 20 Infos municipales**
 - www.allevard.fr : le nouveau site de la mairie d'Allevard-les-Bains
 - Compte rendu du conseil municipal
- 22 Expression politique**
- 23 État-civil**
 - Hommage à Bernard Bocca
- 23 Petites annonces**
- 24 Le Collet d'Allevard**
 - À chacun son rythme !



L'Allevardin

Édité par la commune d'Allevard-Les-Bains

Place de Verdun - 04 76 97 50 24

Directeur de la publication : Philippe Langenieux-Villard

Rédaction : Bernadette Buzaré, Karine Tellier

Conception graphique et mise en page : Karine Tellier

Photos : Bernadette Buzaré, Karine Tellier. Photos sculpture : C. Terpent

Édition : Au Bristol. Papier PEFC certifié

Distribution : La Poste

Tirage : 4 000 exemplaires

Dépôt légal : septembre 2008 - ISSN 1270-0061

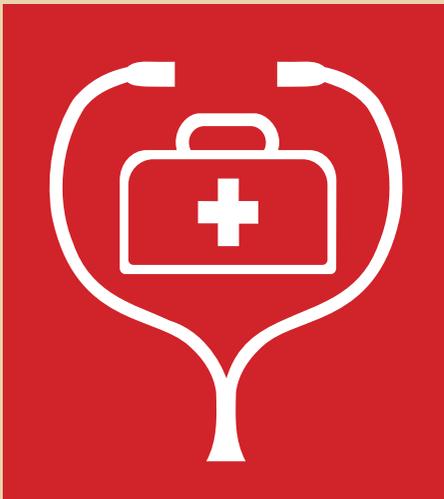


► L'avenir du cinéma Bel'donne

Suite au décès de Bernard Bocca, gestionnaire du cinéma Bel'donne depuis 1985, la municipalité d'Allevard (propriétaire des murs et du matériel cinématographique) a engagé une consultation pour trouver un nouveau gestionnaire. Plusieurs critères permettront au Conseil Municipal de départager les candidats,

le critère essentiel étant l'obligation d'une collaboration avec un circuit de distribution. Les Allevardins seront ainsi assurés d'une programmation cinématographique de qualité à la réouverture du cinéma, prévue en décembre.

► 0 810 15 33 33 : un nouveau numéro pour la santé



Le SAMU – centre 15 du Centre hospitalier universitaire a mis en place un nouveau numéro de téléphone: le 0 810 15 33 33, dédié à la permanence des soins (réponse médicale aux demandes de conseils téléphoniques ou de visite à domicile par un médecin généraliste).

Ce numéro d'appel unique en Isère est accessible en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.

Il est facturé 0,14 euro l'appel, quelle que soit sa durée.

ATTENTION: le numéro d'appel 15 existe toujours, mais il est réservé exclusivement aux urgences.

► Amicale des donneurs de sang: collecte 2008

Saint Pierre d'Allevard :

le 15 octobre, de 17h à 20h,
salle des fêtes

Allevard-les-Bains :

le 16 décembre, de 17h à 20h,
Place du Temple

34

 ADOS

ont bénéficié
des séjours organisés
par le service jeunesse,
en Ardèche et dans les
Hautes-Alpes.



112

 JOURNÉES

ont été proposées
à 70 enfants pendant l'été.
Au programme :
acrobranche, escalade,
walibi, golf, pêche...

Vie commerciale



► Crêperie La Flambée

Depuis le 3 juin, la crêperie La Flambée a changé de propriétaire. Michel et Karine Balsas ont fait le choix de s'investir dans cette nouvelle activité professionnelle qui n'arrive pas complètement par hasard. Michel est le fils d'anciens hôteliers restaurateurs d'Allevard. Par ailleurs, son épouse et lui ont travaillé, en saison, à la crêperie La Flambée à l'époque où Jean-Luc Lelièvre en était le propriétaire. Tous deux étaient conquis par ce lieu et son activité, ils ont toujours eu envie de l'investir. Aujourd'hui, leur vœu est exaucé et

c'est rempli de dynamisme et d'optimisme qu'ils viennent de passer leur premier été dont le bilan est très positif. La crêperie est ouverte à l'année, midi et soir, et pour permettre à la clientèle de profiter de leur belle terrasse le plus longtemps possible, leur premier investissement a été des parasols chauffants.

*Crêperie La Flambée
Place de la Résistance
☎ 04 76 45 11 17*



► Christophe Le Boudec, commercial du Pays d'Allevard

Christophe Le Boudec vient de prendre ses nouvelles fonctions au sein de l'Office du Tourisme du Pays d'Allevard. Sa mission est très claire, vendre notre territoire sous forme de prestations organisées. Titulaire d'un master d'aménagement et gestion de stations touristiques et fort d'une expérience de 5 ans dans une station thermale et une station de moyenne montagne, il souhaite tout mettre en œuvre pour apporter à notre pays une nouvelle clientèle touristique aussi bien individuelle que de groupe. Pour ce faire, Christophe va développer très largement la vente de séjours par le net, incontournable à notre époque, et se mobiliser sur tous les réseaux touristiques. Dynamiser, fédérer et commercialiser seront les trois objectifs de Christophe Le Boudec.

218 ENFANTS

et 76 parents ont participé à la fête du sport en famille le 20 septembre dernier. (organisée par la mairie avec la collaboration des associations sportives allevardines).





Prestations municipales : combien ça coûte ?

Après cette période de rentrée, l'année scolaire est maintenant organisée. Certains parents auront des enfants qui déjeunent à la cantine scolaire, d'autres utiliseront la garderie périscolaire ou l'étude surveillée ou encore leur proposeront une activité à l'école municipale des sports. Si l'enfant n'est pas en âge d'être scolarisé, c'est peut-être à la crèche halte-garderie qu'il sera confié durant le temps de travail de ses parents. 150 élèves fréquenteront l'école de musique, d'autres feront le choix de s'inscrire à l'école des arts. La piscine vient de fermer, certains de nos jeunes se remémorent encore le camp d'été organisé par le service jeunesse. Aucune de ces prestations n'est gratuite pour celui qui en bénéficie.

Dossier

Pour 2008-2009, la municipalité a fait le choix de ne pas appliquer d'augmentation à la participation des familles. Le tarif demandé ne couvre pas le coût total de fonctionnement. C'est la municipalité qui prend en charge la différence. Le mot "service" prend ici tout son sens. Dans les tableaux qui suivent, la participation financière de la municipalité est calculée à partir des bilans 2007.

1. La cantine scolaire

La possibilité d'une restauration scolaire est organisée pour les enfants des écoles élémentaires et maternelles. En 2008, 170 enfants déjeunent à la cantine. 8 personnes sont employées à leur encadrement. 300 factures sont éditées mensuellement directement par la Mairie. Un transport est nécessaire lorsque le lieu de restauration est trop éloigné de l'école.

Coût d'un repas	Participation financière de la municipalité	Participation financière de la famille (plein tarif)
6,32 euros	1,55 euro	4,77 euros (*)

(*) : Le tarif ne tient pas compte des réductions familles nombreuses ou autres réductions (pour les enfants des communes extérieures, un tarif spécifique est appliqué aux familles en fonction de la participation de chaque commune).

2. La garderie périscolaire

La garderie périscolaire permet une garde des enfants après l'école par tranche de 1/2 heure. Elle requiert l'emploi de 2 personnes et accueille 130 enfants durant l'année.

Coût d'1/2 heure de garde	Participation financière de la municipalité	Participation financière de la famille
1,75 euro	0,55 euro	1,20 euro

3. L'étude surveillée

L'étude surveillée permet à 58 élèves des écoles primaires de rester après la classe et d'effectuer leurs devoirs avec l'aide de l'un des cinq personnels enseignants ou encadrants qui se partagent la tâche.

Coût d'1 heure d'étude	Participation financière de la municipalité	Participation financière de la famille
3,65 euros	0,15 euro	3,50 euros



4. L'école municipale de musique

L'école municipale de musique dispose d'un parc de 110 instruments, 7 professeurs enseignent à 155 élèves le solfège et 10 instruments. C'est un bâtiment à part entière qui se doit d'être fonctionnel.

Coût moyen à l'année par élève	Participation financière de la municipalité	Participation financière autres communes (*) et Conseil Général	Participation financière de l'élève		
			Résident	Non résident	
1445 euros	1095 euros	350 euros (*): Saint Pierre d'Allevard, La Chapelle du Bard	Formation musicale	47 euros	162 euros
			Formation instrumentale	83 euros	507 euros
			Location d'instrument	92 euros	203 euros
			Piano	239 euros	527 euros

5. L'école municipale des arts

L'école municipale des Arts offre un enseignement dans les disciplines artistiques suivantes : peinture, dessin, sculpture, poterie, photographie et cinéma d'animation. 6 professeurs encadrent 115 élèves.

Coût moyen à l'année par élève	Participation financière de la municipalité	Participation financière de l'élève	
		Résident	Non-résident
487 euros	390 euros	83 euros	162 euros

6. L'école municipale des sports

L'école municipale des sports donne l'opportunité aux enfants de pratiquer une activité physique dans différentes disciplines sportives. Elle propose des activités périscolaires (25 enfants, 10 activités) et pendant les vacances (142 enfants à l'année, 15 activités). Les activités de l'école municipale des sports sont encadrées par une animatrice sportive et un personnel supplémentaire durant l'été.

	Coût moyen par enfant	Participation financière de la municipalité	Participation financière de la famille
École des sports périscolaire	50,80 euros (par trimestre)	15,80 euros (par trimestre)	35 euros (par trimestre)
Vacances actives	6,35 euros (la séance)	2,85 euros (la séance)	3,50 euros (la séance)



7. Les séjours jeunes

Les séjours jeunes avec nuitées sont organisés par le service jeunesse durant les vacances. Ils concernent les 10-15 ans. Des journées ou demi-journées sont également proposées aux 6-14 ans pour des sorties telles que Walibi, accro branches, escalade, ...

	Coût total par enfant	Participation financière de la municipalité	Participation financière CAF et CIAGE	Participation financière de la famille
Séjour avec nuitée	330 euros	150 euros	90 euros	90 euros
Sortie journée	25 euros	12 euros	3 euros	10 euros

8. La crèche halte-garderie municipale "Les petits loups"

D'une superficie de 300 m², la crèche halte-garderie "Les petits Loups" propose une garde régulière ou occasionnelle pour les enfants de 10 semaines à 6 ans. À l'année, la crèche halte-garderie accueille 120 enfants, soit 51190 heures de gardes, avec 12 professionnelles de la petite enfance. 4 376 repas et 3 870 goûters y sont servis.

Coût moyen par heure de garde	Participation financière de la municipalité	Participation financière CAF et Conseil Général	Participation financière de la famille
7,33 euros	2,94 euros	2,76 euros	1,63 euro (*)

(*) Les tarifs sont variables en fonction du coefficient familial.

9. La piscine municipale

La piscine, composée de 3 bassins et de ses abords, ouvre 4 mois durant l'été. Elle est gérée par 3 maîtres nageurs, 2 caissières et 1 technicien. 11800 personnes fréquentent la piscine par saison.

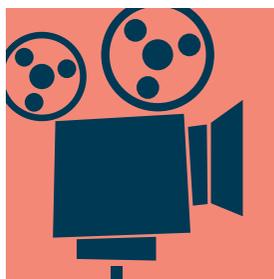
Coût moyen par personne	Participation financière de la municipalité	Participation financière de l'utilisateur (plein tarif) (*)	
		Jeunes	Adultes
9,92 euros	7,62 euros	1,30 euro	2,60 euros

(*) : Le tarif ne tient pas compte des réductions familles nombreuses ou autres réductions (abonnement saisonnier, tarif étudiant, RMistes, séniors, etc.)



Elle a tout d'une grande !

Créée à l'initiative de Philippe Langenieux-Villard et de Jean de La Cruz, l'école municipale des arts dispose, aujourd'hui, de sept ateliers de création animés par des artistes professionnels.



Cinéma d'animation

Scénario, story Board, prévisualisation, tournage, montage, effets spéciaux.

HORAIRE :

Enfants à partir de 7 ans : mercredi, de 14h à 15h30 et jeudi, de 17h à 18h30
Ados : mercredi, de 16h30 à 18h30 et samedi, de 14h à 16h
Adultes : jeudi, de 20h à 22h et vendredi, de 20h30 à 22h30

PROFESSEUR :

Joé Rimet-Piache ☎ 0684752034

Dessin / Peinture

Atelier adultes : découverte de toutes techniques : fusain, pastel, aquarelle, peinture à l'huile, acrylique. Formation au dessin : construction, perspective, cadrage. Connaissance des couleurs : gamme chromatique. Sujets variés abordés.

Atelier enfants : découverte et apprentissage du dessin et de la peinture. Toutes techniques et différents modes d'expression.

HORAIRE :

Enfants de 7 à 11 ans : mardi, de 17h à 18h
Adultes : mardi, de 14h à 16h30 et de 19h à 21h30

PROFESSEUR :

Hélène Buvat Courtuat ☎ 0476132507

Peinture

Atelier adultes : techniques mixtes, enduits, matières, incrustations diverses, feuilles d'or.

HORAIRE :

jeudi, de 17h à 19h30 et de 20h à 22h30

PROFESSEUR :

Dany Do ☎ 0476901024 - 0677237344
 site internet : <http://dany38@free.fr>

Photographie

Labo noir et blanc pour réalisation de photos argentiques. Espace numérique pour les projets en couleur. Apprentissage ou perfectionnement des différentes techniques de prises de vue, de développement et de travail sur l'image. Photographie artistique, de reportage, de famille, etc. (expériences ludiques autour de la photographie proposées aux enfants et aux ados).

HORAIRE :

Enfants : mercredi, de 10h à 11h30
Ados : mercredi, de 14h15 à 16h15 et de 16h30 à 18h30
Adultes : mardi, de 9h à 11h et de 19h30 à 21h30 et jeudi, de 19h30 à 21h30

PROFESSEUR :

Sandra Ollier ☎ 0677748419

Site internet : <http://photoatelier.canalblog.com>

Poterie

Les cours de poterie sont l'occasion pour les adultes et les enfants de venir découvrir les mille et une façons de travailler la terre de la matière brute à l'objet émaillé.

HORAIRE :

Enfants de 7 à 11 ans : mardi, de 17h à 18h30
Adultes : mardi, de 19h à 21h

PROFESSEUR :

Véronique Coissac

☎ 0953092768 - 0683327768

Sculpture

Arts plastiques et visuels

SCULPTURE (atelier adultes) : Modelage en terre (étude des volumes, proportions, aspects de surface, mise en valeur de l'œuvre), sculpture en plâtre et béton cellulaire. Initiation, perfectionnement et accompagnement du projet personnel.
ARTS PLASTIQUES ET VISUELS (atelier enfants) : développer sa sensibilité créatrice par la découverte et l'expérimentation. Mettre en œuvre et jouer avec les matières, les couleurs et les volumes.

HORAIRE :

Enfants de 7 à 14 ans : vendredi, de 17h à 18h30
Adultes : vendredi, de 14h à 16h30 et de 19h à 21h30

PROFESSEUR :

Claude Burdin
 ☎ 0479725768 ☎ 0617826666

Site internet : www.cburdin.eu

INSCRIPTIONS : Annie Servant, adjointe à la culture
 Mairie d'Allevard-les-Bains - ☎ 0476975024 - Email : a.servant@alleverd.fr

UGIMAG, histoire d'une renaissance

Alors que l'on annonçait la fermeture du site de Saint-Pierre pour l'automne, les acteurs politiques du canton et du Grésivaudan se sont unis pour une grande cause : la sauvegarde d'UGIMAG. Aujourd'hui, les efforts déployés ont payé. Depuis le 2 septembre, les salariés d'UGIMAG connaissent officiellement le nom de leur repreneur. Le choix du tribunal de commerce de Grenoble s'est porté sur la société SEP (Société d'Emboutissage Précis), PMI savoyarde installée à Barby.

Après 10 ans de déclin, cette reprise tant attendue permet d'ores et déjà à 70 salariés de conserver leurs emplois et à UGIMAG de retrouver un second souffle. Interview d'Hubert Grammont, repreneur d'UGIMAG et directeur de l'usine SEP.

L'allevaradin : Quelles sont les activités de la SEP ?

Hubert Grammont : La SEP, filiale de la société ISIL, groupe familiale turinois, est une PMI locale située à côté de Chambéry. Depuis 30 ans, les salariés de la SEP fabriquent des pièces de compresseurs hermétiques. À l'origine, notre société travaillait pour TECUMSEH. Leader mondial



En mai dernier, les salariés d'UGIMAG manifestaient leur désarroi après la procédure de mise en redressement judiciaire de l'entreprise.

dans le domaine des compresseurs hermétiques, TECUMSEH s'est ensuite associée à notre société, devenant ainsi actionnaire minoritaire de la SEP à 45 %. La SEP a pu ainsi enrichir son portefeuille d'activité. Notre société réalise un tiers de son chiffre d'affaires (13 millions d'euros) dans la réalisation de pièces pour équipementiers automobiles et les deux autres tiers concernent le marché du compresseur.

L'Allevaradin : pourquoi avoir fait le choix de reprendre UGIMAG ?

Hubert Grammont : En fait, la SEP a repris uniquement les actifs d'UGIMAG ainsi que 70 employés. La SEP a créé une nouvelle société nommée "STEELMAG" (steel signifiant acier en anglais et MAG symbolisant magnet, aimant) qui sera désormais le nouveau nom de l'usine de Saint Pierre. Cette reprise permet d'arrêter la spirale du déclin. Les activités de STEELMAG (anciennement UGIMAG) sont complémentaires à celles de la SEP. La SEP et STEELMAG vont donc s'épauler pour assurer ensemble leur développement. Cet ensemble permettra, à court terme, d'accéder à de gros donneurs d'ordre jusqu'alors inaccessibles. Nous reprenons UGIMAG dans des conditions favorables mais dans un contexte économique dégradé. Notre rachat permet la sauvegarde de 70 emplois et pérennise



La SEP, PMI savoyarde installée à Barby, est reprenneuse des actifs d'UGIMAG

le savoir-faire des employés. Notre premier objectif est d'assurer du travail pour ces 70 personnes.

Pour cela BROSE, le plus grand client de STEELMAG (80 % de son chiffre d'affaires) nous a réaffirmé son soutien. Fort de 70 salariés, STEELMAG bénéficiera ainsi de la synergie avec SEP et devrait bénéficier d'un développement serein pour les 3 à 4 années à venir. Cependant, il ne faut pas oublier que l'environnement économique général est faible, il reste donc à nous battre à plus long terme pour pérenniser les activités sur le site. ■

Ces restaurations feront l'objet d'une "exposition-dossier" qui se tiendra au musée du 7 février au 8 mars 2009, du lundi au vendredi de 14h à 17h.

Il était une fois

Une cure de jouvence pour deux sculptures

En 2000, huit sculptures de l'allevardin Pierre Rambaud (1852-1893) ont été redécouvertes dans les greniers de l'école primaire d'Allevard.

Fils d'un plâtrier, Pierre Rambaud naît à Allevard en 1852 où il passe les dix-huit premières années de sa vie.

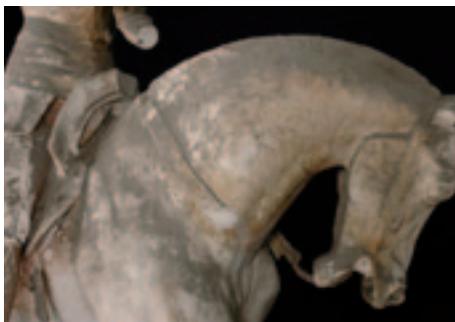
Pierre Rambaud, sculpteur symboliste

En 1870, Pierre s'engage dans l'armée et à son retour, effectue un service militaire de cinq ans à Grenoble. Pendant cette période, il intègre l'École des Beaux-Arts de Grenoble avec le soutien financier de la commune d'Allevard. En 1878, il est reçu à l'École des Beaux-Arts de Paris. Il connaîtra ensuite une longue période difficile avant sa rencontre avec Jeanne Étienne, une riche parisienne passionnée d'art et de littérature, plus connue sous le nom de Jeanne des Ayettes. De 1878 à 1893, Pierre Rambaud expose régulièrement dans des salons et se lie d'amitié avec des artistes du mouvement symboliste dont il reprend les thèmes de prédilection, l'histoire et l'allégorie.

En 1896, Jeanne des Ayettes donne à la commune d'Allevard les œuvres présentes dans l'atelier du sculpteur à sa mort dans le but de créer un musée. En 1903 puis en 1924, les œuvres de Rambaud furent exposées dans le "musée Rambaud" situé dans l'école publique d'Allevard. Certaines d'entre elles seront par la suite déplacées dans les combles où elles furent redécouvertes en 2000.

Bayard et Agrippa d'Aubigné

Le musée Jadis Allevard, avec le soutien financier de l'État et de la région Rhône-Alpes, a sélectionné deux œuvres afin de les faire restaurer. Le choix s'est porté sur



les figures historiques de Bayard et Agrippa d'Aubigné.

La sculpture du chevalier Bayard est un plâtre daté de 1893 qui a servi d'étude préparatoire pour la fabrication d'un bronze monumental qui fut installé en 1911 dans les rues de Pontcharra, ville natale du chevalier, et volé en 1992.

Pierre Rambaud a choisi, avec le plâtre d'Agrippa d'Aubigné daté de 1891, d'illustrer un épisode de l'histoire de France fréquemment représenté au XIX^e siècle: en 1560, passant par Amboise au lendemain de la conjuration, le père d'Agrippa montre les têtes de ses compagnons huguenots attachés à une potence et fait prêter serment à son fils de les venger.

Les restaurations

Ces deux sculptures en plâtre étaient restées plus de cinquante ans dans les greniers de l'école et avaient donc souffert des conditions climatiques fluctuantes et de la poussière. Les restaurations, réalisées par Arc-Nucléart à Grenoble, ont consisté principalement à traiter les armatures, à consolider certaines parties des sculptures et

surtout à nettoyer le plâtre extrêmement encrassé.

Après un travail minutieux, les deux œuvres ont retrouvé tout leur lustre et seront, dès leur retour de l'atelier de restauration, visibles au musée Jadis Allevard. ■





La salle polyvalente en images

Depuis un an, la future salle polyvalente se construit. C'est un chantier important tant par sa superficie que par ses aspects techniques et les exigences du label Haute Qualité Environnementale. Le bâtiment est à présent hors d'eau et hors d'air. Cela donne l'occasion de recadrer au plus juste l'agenda des étapes suivantes. Celui-ci ne présente pas de retards importants mais cependant une livraison pour fin novembre paraît peu envisageable. Les travaux arriveront certainement à terme en décembre ; il faudra prendre en compte les conclusions de la commission de sécurité incendie. Envisager une livraison pour son utilisation en février paraît donc plus raisonnable et réaliste. Les prochaines étapes seront la poursuite des aménagements intérieurs du bâtiment qui commence à prendre forme.





La salle polyvalente se compose ainsi :

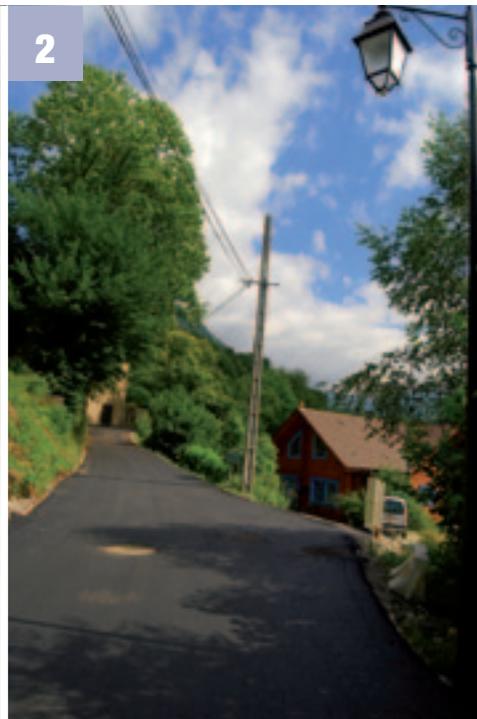
- Une salle de 1200 m² sera utilisée pour plusieurs types de configurations. Homologuée, elle accueillera des entraînements et des compétitions de sport de niveau régional (y compris la boxe avec la possibilité de mise en place d'un ring central). Elle est d'ores et déjà équipée d'un mur fixe d'escalade de 9 mètres de hauteur. Elle accueillera également des manifestations culturelles avec un espace scénique d'environ 100 m². La capacité d'accueil modulable est l'un des atouts de cette salle. Les gradins télescopiques disposent de 500 places ; 600 chaises peuvent être ajoutées selon la manifestation.

- Une salle de 300 m² est ouverte en panoramique sur la ville et la montagne, équipée en salle de danse, de répétition ou de réunion. Sa forme la prédispose à toutes sortes de festivités : banquets, repas dansants, petits spectacles... Elle pourra disposer d'une scène occasionnellement et sera en mesure d'accueillir 297 personnes assises.
- Le hall d'accueil, vaste espace de 200 m², relie toutes les salles, il bénéficiera d'un bar avec un éclairage zénithal et sera un lieu de regroupement convivial.
- Des dispositifs scénographiques seront intégrés afin qu'une activité ne prenne pas le pas sur une autre ; cela évitera l'effet désagréable de faire un spectacle dans une salle de sport et inversement.

- Deux salles de 70 m² permettront le rangement du matériel des festivités, des agrès...
- Une salle "espace de préparation" sera réservée à la mise en place des réceptions. Elle sera équipée de chauffe-plats, d'un frigo, d'un évier, etc.
- Il est prévu l'installation de vestiaires sportifs équipés de douches et sanitaires, de deux locaux pour les arbitres et d'un local médical.

Dans quelques mois, chacun pourra découvrir ce lieu où le mot polyvalence prend tout son sens. Chaque jour, les élus, l'architecte et les entreprises (22 au total) travaillent en coordination afin d'offrir à Alleverd l'aboutissement de ce projet d'envergure.





Zoom sur les travaux

1. Le Bessey

La prise d'eau sur la galerie d'Ascométal qui alimente la centrale des Moulins a été modifiée, afin d'obtenir un débit normalisé pour la défense incendie. Un poteau incendie a été mis en place et une placette de retournement a pu être créée grâce à l'accord de Monsieur Buttard, propriétaire de la parcelle utilisée.

2. Les Panissières

Les travaux se sont terminés par la réfection de la voirie et la pose de lanternes de style.

3. Le four de la Ronzière

Le bâtiment a reçu une réfection complète. Il restera à envisager la restauration du four en lui-même. La municipalité a demandé une subvention supplémentaire auprès de la Fondation du Patrimoine, dont l'obtention permettrait la restauration du bassin situé devant le four.



3

Après restauration



4



4. Démolition du Groupement Forestier

Les bâtiments vétustes du Groupement Forestier d'Allevard ont été complètement rasés avenue de Savoie. La construction du Florestal devrait démarrer en octobre.

5. Le centre de secours

La couverture du bâtiment a été posée. La dalle dans la remise va être coulée. Le montage des cloisons est en cours. Le bâtiment sera, d'ici peu, hors d'eau, hors d'air.

6. Le collège

Fin novembre, l'ensemble des bâtiments devraient être clos. Le chantier sera alors hors d'eau, hors d'air. La mise en place des cloisons s'achèvera fin 2008.

7. La Ratz

Le chantier de la Ratz s'est achevé par la réfection de la voirie et la pose de ralentisseurs qui limitent la vitesse parfois excessive des automobilistes à cet endroit.

6



7



Vie associative

Assemblée générale du ski club allevarain

Vendredi 14 novembre à 19h
Mairie d'Allevar-le-Bains
Salle Veyton

Bourse aux skis

Samedi 15 novembre,
de 9h à 18h non-stop
Maison des Forges,
Salle Charrière
☎ 06 89 43 72 10

Inscriptions au Ski-Club

Forfaits et licences
Samedi 15 novembre
De 9h à 18h non-stop
Maison des Forges
Salle Charrière

Un nouvel atelier d'expression et de création

Pédagogue et comédienne, Coralie Amstad est aussi formée à l'art-thérapie (différentes médiations artistiques) et au développement de la créativité.

Au centre d'éveil, elle propose, un voyage poétique à la rencontre de votre imaginaire et de votre créativité par l'utilisation de différentes expressions artistiques (la peinture, le modelage, la brico-sculpture, l'écriture, le corps, le rythme, le son et le mouvement).

Ouvert aux enfants, adolescents et adultes, l'atelier ne se porte pas sur la valeur technique de travail mais sur la libération du potentiel expressif et créatif des personnes. L'objectif est essentiellement de développer ses capacités d'expression, d'imagination et de création et d'expérimenter d'aller plus loin dans son processus de création. Le centre d'éveil à la création, c'est aussi favoriser le langage symbolique et le partage dans le groupe.

L'atelier fonctionne deux heures tous les 15 jours, le samedi matin. Chaque atelier comporte une mise en condition (relaxation dynamique, échauffement ludique), un temps de création et un temps de parole pendant lequel chacun nomme sa création et en partage le vécu.



À l'issue des ateliers, les participants auront peut-être choisi une médiation artistique et souhaiteront se perfectionner en s'inscrivant dans un cours de peinture, de modelage, de danse... D'autres participants préféreront poursuivre leur découverte des arts et de l'acte créateur. ■

Renseignements :

Coralie Amstad ☎ 06 13 18 14 56

Courriel : roseau-art@orange.fr

Une formation offerte aux dirigeants sportifs bénévoles



Conformément aux engagements pris par Martine Kohly, adjointe au Maire chargée de la vie sportive et de la santé, tous les dirigeants sportifs des associations ont été contactés pour suivre une formation leur permettant de dynamiser leur association et de trouver de nouvelles ressources. Offerte par la municipalité d'Allevar-le-Bains, en partenariat avec le Comité Olympique Départemental de l'Isère et la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, la formation s'oriente sur :

- l'aide à la rédaction d'une demande d'agrément pour un club, à la rédaction des demandes de subventions auprès du Centre National du Développement du Sport pour 2009.
- la mise à disposition d'outils et d'informations sur l'organisation du sport et la gestion d'un club sportif, la comptabilité, les assurances, les règles juridiques et sociales.

La première réunion concernant les dossiers d'agrément s'est tenue le 9 septembre.

Les prochaines se dérouleront à la mairie d'Allevar, du 13 novembre au 18 décembre, sur 6 séances, tous les jeudis de 20h à 22h. À l'issue de la formation, les stagiaires recevront un classeur pédagogique et le contenu des cours. ■

Renseignements :

Martine Kohly - ☎ 04 76 97 50 24 - **Courriel :** m.kohly@allevar.fr

Réduction des déchets, chaque geste compte

Ayant constaté l'intérêt des Allevardins pour l'élimination des déchets organiques à travers la pratique du compostage, le SIBRECSA organise, en partenariat avec la Mairie d'Allevard, un atelier compostage domestique.

Cet atelier, prévu le 11 octobre 2008 de 10h à 11h à la Mairie d'Allevard (salle Veyton), et de 11h à 12h sur le terrain, permettra notamment de comprendre la décomposition de la matière et d'établir un diagnostic de son compost. Un programme détaillé de la séance est disponible sur le site www.allevard.fr et à l'accueil de la mairie. ■



Inscription à l'atelier "compostage domestique" SIBRECSA - ☎ 04 76 97 19 52
Courriel : embassadeurs.sibreca@orange.fr

L'ADABEL au service des acteurs du monde rural

L'ADABEL (Association pour le Développement de l'Agriculture en Belledonne) réunit agriculteurs, élus et partenaires socio-professionnels de 22 communes du massif de Belledonne. Son objectif est de fédérer l'ensemble des acteurs du monde rural pour développer et maintenir l'agriculture du massif de

Belledonne dans ses différents rôles (économiques, paysagers...). Afin de mieux répondre à l'ensemble des attentes sur les questions agricoles et maintenir un dialogue permanent avec les élus, les agriculteurs et les autres partenaires du massif, l'ADABEL a mis en place des permanences hebdomadaires dans le Pays d'Allevard. ■

Tous les mercredis, de 9h30 à 12h, en mairie :

Allevard : 1^{er} octobre
 Pinsot : 22 octobre
 Morêtél-de-Mailles : 12 novembre
 La Chapelle du Bard : 26 novembre
 Saint Pierre d'Allevard : 21 janvier 2009
 Le Moutaret : 11 février 2009
 La Ferrière : 25 février 2009

Renseignements : Isabelle Roblès
 ☎ 04 76 20 68 45 - ☎ 06 61 02 62 97
Courriel : isabelle.robles@isere.chambagri.fr



© riffard.balloude photo.com

Propriétaires forestiers,

vous disposez d'une ou plusieurs parcelles de forêt? Alors que faire pour en tirer parti? Comment l'entretenir? Comment évaluer le bois commercialisable? À qui le proposer? À quelles conditions optimales? En bref, comment valoriser cette propriété? Pascal Guillet, conseiller auprès du Groupement de Sylviculteurs de Belledonne Nord et Henri Gras, président du Groupement des Sylviculteurs répondront à vos interrogations lors d'une visite conseil gratuite dans votre forêt.

ATTENTION : avant d'effectuer une coupe de bois, il est impératif d'en faire la déclaration auprès de votre mairie.

Pascal Guillet

☎ 04 79 60 49 12 ou ☎ 06 14 90 14 45

Courriel : pascal.guillet@crpf.fr

Henri Gras

☎ 04 76 71 17 96.

Courriel : grashenri@orange.fr



Les catalpas sont malades

Les catalpas implantés place de la Résistance sont atteints par la cochenille farineuse. Plusieurs traitements ont été prodigués par le service des espaces verts mais l'état de santé de ces arbres ne s'est pas amélioré. Leur remplacement est à présent envisagé.

1



2



La vie en image

1. Randonnée transalpine Menaggio-Allevard

Le 26 août, sept femmes et cinq hommes ont parcouru en vélo les 600 km qui relient Menaggio à Allevard. Hors compétition, cette randonnée était placée sous le signe de l'amitié et du partage de l'effort sportif. Les cyclistes (âgés de 24 à 76 ans!) ont traversé Borgomanero, Cirié, Bardonecchia, Bourg d'Oisans, l'Alpe d'Huez. Cinq étapes leur ont permis de découvrir les fabuleux paysages de l'Italie du Nord et de partager leurs efforts dans le col de l'Échelle ou bien encore le Col du Lautaret. Bravo à tous.

Organisation : Comité de Jumelage d'Allevard, avec la collaboration de La Roue Libre du Pays d'Allevard, du Ski-club/vélo-club Centro Lario de Menaggio, du Comité de Jumelage de Menaggio.

2. Les virades de l'espoir

Le 28 septembre, Messieurs Pithoud et Mangione et Madame Lamonica, membre de l'association "Vaincre la Mucoviscidose" ont su mobiliser le tissu associatif d'Allevard et la classe citoyenne du collège. Chacun a pu accomplir un effort physique à sa mesure et recueillir les dons qui permettent à l'association de financer la recherche et soutenir les patients et leur famille.

3. Marcel Lavarenne décoré de l'ordre national du mérite

Le 13 juin, Marcel Lavarenne s'est vu remettre l'insigne d'officier de l'ordre national du mérite par le Général François Lescel, en présence de Philippe Langenieux-Villard, maire,

4



5





du conseil municipal, de Martine Roure, députée européenne et d'Yvon Deschamps, adjoint au maire de Lyon ainsi que de toute sa famille et de nombreux convives. Une reconnaissance qui vient honorer la carrière militaire que Marcel Lavarenne a effectuée avec courage, dévouement et sens du devoir à une époque difficile. Rappelons que Marcel Lavarenne a été responsable de la police municipale d'Allevard de 1962 à 1977.

4. Cérémonie du 14 juillet

Précédés de l'harmonie d'Allevard, les pompiers, les anciens combattants et les élus ont formé un cortège pour se rendre au monument aux morts où le Maire a déposé une gerbe de fleurs avant de prononcer un discours. Place de la Résistance, cinq employés communaux ont reçu publiquement une médaille

d'honneur régionale, départementale et communale du travail: Anne-Françoise Gachet (service comptabilité) et Patrice Ferrier (agent service technique) la médaille d'argent pour 20 ans de service; Christian Girbal (enseignant de musique) la médaille vermeil pour 30 ans de service; Jean Willerval (directeur de l'école de musique) et Christian Delot (chef de la police municipale) la médaille d'or pour 38 ans de service.

5. Journées du Patrimoine

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine du 20 et 21 septembre, 350 personnes ont profité des visites organisées par le Musée Jadis Allevard et les Amis du Musée. Au programme, la découverte du site industriel du Bout du Monde, la visite historique du cimetière, la visite commentée de l'exposi-

tion sur la ganterie. Trente-deux enfants ont participé à l'atelier créatif sur le thème de la main, place de la Résistance. Neuf bannières, installées dans la ville, retraçaient l'histoire de certains quartiers d'Allevard.

6. Deuxième salon du livre

La 2^e édition du Salon du livre à Allevard s'est déroulée le 17 août dans les salons de l'Homtel du Parc. Trente-huit auteurs ont partagé, avec plus de 500 visiteurs, leur passion de l'écriture. Annick Santoro et Simon Aillaud, en collaboration avec l'office du tourisme, avaient méticuleusement organisé cette journée: dédicaces, animation, causeries, film débat, diaporamas, atelier d'écriture, exposition de peinture et photo... Les centaines de visiteurs attendent la prochaine édition.



www.allevard.fr

Afin de coller aux plus près des problématiques et des attentes de ses habitants, la municipalité d'Allevard a souhaité refondre son site internet. Au delà d'un simple habillage graphique, ce sont les fondements même du site qui ont été revus.

Ce nouveau site, à la fois lieu d'échange et de collecte d'informations, permet à la commune de publier de l'information en temps réel et d'impliquer le citoyen dans la vie locale.

Faciliter la vie quotidienne de l'internaute

Par une navigation résolument simple et optimisée, le site propose lisiblement à l'internaute un concentré d'informations et de services (agenda, annuaire économique, annuaire associatif, documents administratifs et publications téléchargeables, etc.) dont l'objectif est de faciliter la vie quotidienne du citoyen.

La page d'accueil du site émettra, régulièrement, de l'information événementielle et des actualités de la ville et vous informera sur la vie de la cité (travaux, projets en cours, etc.).

Le site de la mairie sera bientôt enrichi par

la mise en place d'un blog. Véritable outil de démocratie participative, il permettra à son utilisateur d'appréhender les enjeux liés à



la vie de la commune aux travers de contenus spécifiques. Le plan local d'urbanisme sera également consultable en ligne.

Faites-vous connaître

Vous êtes acteur économique, président d'une association, assurez-vous d'être répertorié sur le site www.allevard.fr

En nous faisant part de vos remarques ou d'éventuelles erreurs que vous auriez repérées, c'est ensemble que nous allons faire progresser cet outil qui est avant tout le vôtre. Le service communication, en charge du site de la mairie, est à votre écoute. ■

Contact :

Mairie d'Allevard-les-Bains

Karine Tellier - Service communication

☎ 04 76 97 00 85

Courriel : k.tellier@allevard.fr

Édition municipale : “L'Alvardine [1922-1951], histoire d'une ganterie en Pays d'Allevard”

L'exposition “L'Alvardine [1922-1951], histoire d'une ganterie en Pays d'Allevard”, présentée au Musée Jadis Allevard jusqu'au 26 octobre, a fait l'objet d'une publication retraçant l'histoire humaine, sociale et technique de la manufacture de gants d'Allevard.

Cette brochure très illustrée a été réalisée à partir de la collecte de nombreux témoignages, documents, photographies et objets. La participation active de la population du Pays d'Allevard a ainsi contribué à une meilleure connaissance de la petite industrie allevardine, souvent ignorée par ses grandes sœurs que sont l'industrie touristique et métallurgique.

Publication “L'Alvardine [1922-1951], histoire d'une ganterie en Pays d'Allevard” - 32 pages - 7 euros

En vente au Musée Jadis Allevard et à l'office de tourisme - Maison des Forges - ☎ 04 76 45 16 40 - Courriel : museejadis@allevard.fr



L'essentiel de la séance du conseil municipal [8 septembre 2008]

AFFAIRES FINANCIÈRES

DÉLÉGATION DU SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DU CINÉMA BEL'DONNE

Marcel Lambert, Adjoint au Maire chargé des Finances rappelle au Conseil Municipal que le cinéma Bel'donne était géré depuis 1986 par Bernard Bocca dans le cadre d'un contrat de location de fonds de commerce. Or, suite au décès de l'intéressé, ce contrat est devenu caduc. L'Adjoint au Maire propose au Conseil Municipal d'engager une consultation pour trouver un nouveau gestionnaire. Marcel Lambert présente au Conseil Municipal le rapport relatif à la délégation de service public pour l'exploitation du cinéma Bel'donne.

Vote : *unanimité*

LOTISSEMENT DE LA RUE DU PONT D'ARCOLE : RÉTROCESSION DE LA VOIRIE

Marc Rosset, Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme propose au Conseil Municipal que, suite à la demande des riverains, la voirie, les réseaux (eaux usées et eau potable) et l'éclairage public du lotissement situé au 6 rue du Pont d'Arcole soient intégrés dans le domaine public communal. Le Conseil Municipal décide d'intégrer dans le domaine public communal la voirie, les réseaux et l'éclairage public du lotissement situé au 6 rue du Pont d'Arcole et indique que la commune assurera dans une première phase l'exploitation courante, à savoir, le déneigement, la maintenance des réseaux et de l'éclairage public. Il indique également que les travaux plus importants sur la voirie (réfection totale ou partielle) ne seront pas engagés par la commune d'Allevard avant un délai de 5 ans après la signature de l'acte notarié de rétrocession.

Vote : *22 voix pour 5 abstentions*

CANTINE SCOLAIRE : TARIFS ANNÉE

Sur proposition de Monique Hilaire, Adjointe au Maire chargée de la Vie Scolaire, le Conseil Municipal rappelle que le transport des élèves est pris en charge par le budget communal et décide de ne pas augmenter à compter du 1^{er} septembre 2008, le tarif du repas à la cantine, le tarif est de 4,77 euros. Ce tarif s'appliquera aux familles des enfants résidant à Allevard et aux familles des enfants des communes de Pinsot et de la Chapelle du Bard dans la mesure où ces dernières ont cofinancé la première extension de l'école maternelle. Il décide également de ne pas augmenter le tarif pour les familles nombreuses résidentes à Allevard (plus de deux enfants). Ces familles bénéficieront ainsi d'une réduction de 30 %.

Tarif : 3,34 euros (compte tenu des arrondis).

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter à compter du 1^{er} septembre 2008 le tarif du ticket de cantine qui s'applique aux non résidents, le tarif est de 6,00 euros.

Par ailleurs, l'Adjointe au Maire indique que suite à une demande du Conseil Municipal, le Conseil Municipal examinera la faisabilité du quotient familial.

Vote : *22 voix pour 5 abstentions*

CANTINE SCOLAIRE : CONVENTIONS AVEC LES RESTAURATEURS

Sur proposition de Monique Hilaire, Adjointe au Maire chargée de la Vie Scolaire, le Conseil Municipal décide d'augmenter de 6,6 % la rémunération des restaurateurs de la cantine. Cette augmentation du tarif prend en compte l'augmentation de l'indice des prix des denrées alimentaires. Elle permettra également d'améliorer la qualité des repas proposés aux élèves.

Vote : *unanimité*

ÉCOLE DES ARTS : TARIFS 2008-2009

Sur proposition d'Annie Servant, Adjointe au Maire chargée de la Vie Culturelle, le Conseil Municipal modifie la délibération du Conseil Municipal en date du 30 juin 2008 et indique que pour des raisons d'organisation, une partie du matériel est fournie par l'École des Arts aux élèves de toutes les sections. Aussi une participation forfaitaire de 20 euros sera demandée en début d'année scolaire.

Vote : *unanimité*

URBANISME - FONCIER

PROJET D'ACQUISITION DE FORÊT

Marc Rosset, Adjoint au Maire chargé de la forêt indique au Conseil Municipal que la propriété du Groupement Forestier d'Allevard est actuellement proposée à la vente. Les communes de situation de ce grand massif forestier c'est-à-dire les communes d'Allevard, de la Ferrière d'Allevard, de Pinsot, de Saint Pierre d'Allevard et du Moutaret sont intéressées par la possibilité d'acquérir ce patrimoine d'une superficie de 2 073 ha constitué des massifs suivants :

Veyton : 1 189 ha
Les Rambaudes : 303 ha
Chatelard : 203 ha
La Taillat : 244 ha
Bords du Bréda : 91 ha
Massif des Teppes : 43 ha

Cette forêt se répartit sur les communes suivantes :

Allevard : 784,4477 ha
La Ferrière : 42,9742 ha
Pinsot : 1 109,0130 ha
Saint Pierre d'Allevard : 93,8653 ha
Le Moutaret : 43,17 ha

Avec ce projet d'acquisition cela correspondrait au doublement de la superficie de la forêt cantonale. (Soit 4 531 hectares contre 2 458 actuellement).

L'Adjoint au Maire précise que le prix demandé par le GFA est de 6 850 000 euros. Ce prix inclut les bâtiments situés sur Allevard d'une valeur de 530 000 euros, montant pouvant être déduit du prix demandé si l'acquéreur ne s'intéresse qu'à la forêt. Conformément à la réglementation en vigueur, France Domaine a été sollicitée dans un courrier en date du 3 juin 2008 dans le but de procéder à l'évaluation de ce tènement. Le Conseil Municipal donne un accord de principe pour se porter acquéreur, dans le cadre de l'intercommunalité du SIDAPA, de la forêt propriété du GFA et mandate la SAFER Rhône-Alpes pour engager au nom de la commune d'Allevard une négociation

avec le vendeur. Il demande au SIDAPA de développer le projet de gestion durable, économique et touristique des forêts du GFA, en lien avec les autres communes du canton et de proposer une convention d'entretien et d'usage avec chaque commune membre et sollicite du Conseil Général de l'Isère, du Conseil Régional Rhône-Alpes et de la Fédération des Alpages l'attribution de subventions, indispensables à la finalisation de ce projet d'acquisition.

Vote : *22 voix pour 5 abstentions*

TÉLÉSKI DE PRÉROND : AUTORISATION DE PASSAGE :

Fabrice Cohard, Conseiller Municipal indique que le Syndicat Intercommunal du Collet a décidé de procéder au démontage d'un téléski de Prérond et de l'installer dans le secteur de Maltraït pour favoriser le développement du ski débutant. Le coût des travaux est évalué à 35 000 euros. Aussi, le Conseiller Municipal propose que la commune d'Allevard donne un avis favorable à l'installation de ce téléski sur le territoire communal. Le Conseil Municipal autorise le passage du téléski à Maltraït sur les parcelles D n° 351 et D n° 449 propriétés de la commune d'Allevard.

Vote : *unanimité*

CULTURE – VIE ASSOCIATIVE

SUBVENTION

Sur proposition de Martine Kohly, Adjointe au Maire chargée du Sport, le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 2 500 euros à l'association "Tennis de Table".

Vote : *unanimité*

DIVERS

COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES :

Sur proposition de Philippe Langenieux-Villard, Maire d'Allevard, le Conseil Municipal décide la mise en place de la commission municipale concernant la transformation du centre de secours et élit les membres de la commission :

Président : Bernard Anselmino
Membres : Monique Hilaire, Martine Kohly, Jeannick Perrier, Marc Rosset, Louis Rousset, Hervé Cassar

Il décide également la mise en place des 3 commissions extra-municipales suivantes et en élit les membres :

Commission accessibilité :
Président : - Lionel Sanz
Membres : Jean-Claude Riffard, Bernard Anselmino, Georges Biboud, Jean-Paul Haberer, Yohan Payan

Commission aménagement du collège :
Président : - Monique Hilaire
Membres : Pascal Croibier, Jannick Cariou, Catherine Joncour, Caroline Barbotte, Sylvie Ursella

Commission affectation des locaux de l'école élémentaire :
Président : - Marcel Lambert
Membres : Annie Servant, Catherine Joncour, Marie-Christine Papazian, Georges Zanardi, Caroline Barbotte, Sylvie Ursella

Vote : *unanimité*



“Aimons Allevard”

“Nous travaillons”

La phase finale des travaux de la salle Casserra et de la Ramée, l'avancée de la caserne et du collège, la fin des travaux des Panissières et de la Ratz rythment les réunions d'applications de concertation et de suivi de ces importants chantiers.

Autre sujet majeur auquel la majorité municipale travaille : la future intercommunalité du Grésivaudan avec l'amélioration de l'offre de transports et la mise en place d'un plan environnemental pour le canton.

Nous étudierons aussi l'opportunité d'acquérir plus de 800 hectares de forêts du GFA, assurant ainsi une cohésion de nos efforts environnementaux et la garantie d'un cadre de vie préservée et sommes surpris que l'opposition n'ait pas jusqu'ici suivi cette démarche.

Nos réflexions sur un équipement d'habitation pour séniors en centre-ville et la recherche d'un espace médical et de santé préventive nous imposent d'inventer des procédures nouvelles, des financements régionaux et des partenaires jusqu'ici très indifférents à notre commune.

D'énormes progrès doivent être repris l'an prochain en matière d'accueil touristique. C'est là aussi un enjeu qui suppose la mobilisation de tous.

L'équipe “Aimons Allevard”

“Allevard Action Citoyenne”

584 lettres, c'est ce que nous accordent les élus de la majorité pour vous faire part de notre action. Nous les utiliserons au mieux.

Finances :

Nous avons voté contre l'augmentation des impôts. Nous nous opposons au rééchelonnement de la dette. L'état des finances est alarmant, il faut faire face sans amputer l'avenir.

Vie locale :

Nous demandons des tarifs en fonction des revenus des familles.

La consultation des Allevardins pour les décisions qui les intéressent.

Pour les autres dossiers :

Salle Casserra

Avenir des Thermes

Écoles et cantine

Sécurité

Subventions aux associations

Rendez-vous sur notre blog

(www.allevard-action-citoyenne.fr), dans notre journal et lors d'un débat public, au mois de novembre.

H. CASSAR

S. URSELLA

Y. PAYAN

C. BARBOTTE

L. ROUSSET

Les articles publiés dans la présente rubrique le sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en rien la responsabilité de la rédaction de “L'allevardin”.



Bernard Bocca s'en est allé

Il y a des hommes qui marquent une ville. Bernard Bocca en faisait partie. Le 5 juin dernier, il nous a quitté en nous laissant un souvenir unanime: celui de sa passion pour le cinéma et son bonheur de la faire partager. C'est en 1985 que Bernard avait pris la gestion du Cinéma Bel'donne pour en assurer pendant 23 ans une programmation irréprochable. Il en était de même pour le cinéma Jean Renoir qu'il exploitait à Pontcharra depuis 1993 et pour le cinéma de Prapoutel. Bernard connaissait son métier, l'aimait et l'effectuait avec intelligence et gentillesse avec l'aide de son épouse Sylvie. Bernard nous a quitté mais il laisse au cinéma Beld'donne un souvenir bien marqué que personne ne pourra oublier.

NAISSANCES

• Antonin Rizzi.....	21/04
• Ludwig, Albéric, Duncan Boblenz.....	29/04
• Ilan, Frédéric Laurent.....	06/05
• Etienne, René, Maurice Lagarde.....	10/05
• Adrien, Henri Bleyenheuft.....	18/05
• Louna, Anny, Paulette Béranger-Fenouillet-Tissot-Palendrier.....	30/05
• Tim, Quentin Cohard.....	08/06
• Kevin, Nathan Gex.....	26/06
• Noa, Thierry Bonnin—Holz.....	03/07
• Timéo Edmond.....	04/07
• Ana, Julia, Elisa Lion.....	31/07
• Romane, Doryane, Marie Fayen-Trattmann.....	02/08
• Kléa, Odile, Bernadette Panepinto.....	06/08
• Aaron, Joannès Georges Placaud.....	15/08
• Fanny, Marguerite, Nélia Aïta.....	22/08
• Anaïs, Mireille, Josette Aïta.....	22/08
• Timothé, Emmanuel, François Clénet.....	28/08
• Luz Theis.....	01/09
• Marie, Annick, Rita Stratmann-Calmein.....	03/09
• Meije, Jeanne, France Monbailly.....	23/09

MARIAGES

• Guillaume, Bernard Reffé / Sonia Toumi.....	10/05
• Thiéry, Gilbert Demeuse / Coralie, Michèle, Solange Mournaud.....	24/05
• Cédrick, André, Frédérixk Oehl / Clio, Marie-Line Mournaud.....	24/05
• Serge, Paul, Jean Wasio / Julia, Sergueevna Ikhalaynen.....	14/06
• Nicolas, Manuel, Maurice Nesta / Soizic, Dominique, Michelle Joncour.....	14/06
• Bertrand, Jean-Pierre Geynet / Stéphanie, Marielle Béranger.....	20/06
• Vincent-David, Julien, Mathieu Sassano / Laurianne, Amandine Bres.....	21/06
• Axel Pichetto / Celine Sohier.....	28/06
• Dimitri, Marc, Dante Brussey / Lucile, Clémentine Dubost.....	28/06
• Joël, Jean, Raymond Stefani / Myriam Cherifi.....	05/07
• Moufid Essahimi / Laétitia, Antonia Tata.....	12/07
• José, Manuel Abril / Sabine Henry.....	27/09

DÉCÈS

• Madeleine, Suzanne Polingue épouse Goffoz.....	24/04
• Odette, Amélie Gruffat veuve Troillard.....	26/04
• Dehbia Naar veuve Miloudi.....	07/05
• Bernadette, Marie Madeleine Rousset épouse Guillet.....	08/05
• Elvira Carceles épouse Sirach.....	07/05
• Bernard, Albert Bocca.....	05/06
• Jean, Guy LArguier.....	28/06
• Patric, Louis Burgun.....	13/07
• Paulette, Céline, Julie Perret épouse Pelloux.....	14/07
• Sylvie, Andrée, Paule Collin divorcée Fascina.....	17/07
• Maria, Eugénie, Marguerite Couturier veuve Bellon.....	15/08
• Françoise, Louise, Bernadette Delay épouse De La Cruz.....	29/08
• Adelina Fernandez veuve Giner.....	03/09
• Ginette, Emilienne, Philomène Moyon veuve Pouly.....	08/09
• Jacqueline, Gabrielle Gibout épouse Narp.....	04/09
• Guisepepe Conti.....	07/09
• Jean-Michel Mugnier.....	20/09

Petites annonces

• Vends poussette Babybus alu Hawai : 30 euros. Poussette-landau Bébecar Galaxy avec kit auto, canopy et sac nursery : 50 euros. Poussette GRACO avec cosy et socle voiture : 75 euros. ☎ 06 07 19 29 42.

• Garage à louer à l'immeuble Le Berlioz, Allevard. ☎ 06 77 41 88 78.

• Allevard. Dans agréable copropriété neuve, à vendre superbes appartements : 1 T3 (2 chambres, mezzanine, séjour, balcon), 1 T2 (1 chambre, séjour, situation idéale). Caves. Garages. Livrables fin 2008. Vue imprenable. Quartier calme. ☎ 06 77 12 77 11.

• À vendre 500 euros : radiateur électrique, 2 500 W, à accumulation, thermostat réglable sans fil. ☎ 06 26 08 04 44.

Au Collet, à chacun son rythme !

Hormis les révisions classiques des remontées mécaniques, le Syndicat Intercommunal du Collet a remodelé, créé de nouvelles pistes, favorisé l'accueil des skieurs débutants, optimisé les animations nocturnes pour la saison 2008-2009.



Le coût des travaux réalisés et financés par le Syndicat Intercommunal du Collet, pour la saison 2008/2009, s'élève à 266 000 euros.

Les débutants à l'honneur à Malatrait

Un espace débutant sécurisé, constitué du tapeto et du téléski (photo 1) auparavant installé à Prérond, permettra à tous les débutants de commencer à goûter les joies de la glisse, le tout pour un prix modique. Avec ou sans cours ESF, ils pourront évoluer au cœur de la station sans obliger les parents à reprendre voiture ou navette pour accéder aux pistes supérieures.

L'arrivée de la piste de la Gentiane a été remodelée et élargie permettant ainsi un accès plus facile au télésiège des Tufs et à l'espace débutant (photo 2).

L'installation d'un nouvel escalier (en direction du parking de Malatrait) permettra aux skieurs de quitter le domaine skiable en toute sécurité. Une piste de luge sous le télésiège des Tufs sera ouverte à la journée. Une activité luge sur la piste de la Gentiane sera proposée en fin de journée de ski jusqu'à 19 heures. Pour cette activité, des luges à freins métalliques ou homologuées et le port du casque seront obligatoires.

"La combe", le ski nature par excellence

À Prérond, la piste surnommée "l'ancien aigle" retrouve une seconde vie (photo 3). Des travaux de défrichage et de terrassement sont nécessaires pour que cette piste noire rebaptisée "La Combe" soit ouverte cette année. Elle partira du sommet du télésiège du Grand Collet et rejoindra le bas de la piste de l'Aigle. Elle ravira les amateurs de ski nature et compensera les quelques fermetures temporaires de la piste noire de l'Aigle réservée aux entraînements de nos jeunes sportifs. À l'emplacement du téléski débutant transféré à Malatrait, une piste de luge gratuite sera mise en place.

"La Cembro" au départ des "Plagnes"

Cette piste "noire" et "rouge" offrira une variante aux bons skieurs et permettra de limiter les nombreux passages par le Col de l'Occiput causant parfois des problèmes d'enneigement. Des travaux de terrassement ont permis de remodeler, élargir et sécuriser "La Cembro" (photo 4).

La sécurité et le confort des skieurs avant tout !

En fin de saison, une violente tempête a détruit le poste de secours des Plagnes qui permettait aux secouristes d'intervenir très rapidement sur les pistes en aval. Sécurité oblige, il a fallu remplacer le chalet.

Côté sécurité également, un secouriste viendra renforcer l'équipe de la SAPAMA. Il proposera aux collectivités (scolaire, secours, centre de vacances, etc.) et aux particuliers des stages d'initiation ARVA permettant d'apprendre toutes les techniques de recherche de personnes ensevelies.

Au Super Collet, le magasin Intersport a cessé son activité. Le chalet, acquis par le Syndicat Intercommunal du Collet, servira dorénavant de local aux écoliers d'Allevard et de Saint-Martin d'Hères qui pourront y laisser leur matériel en toute sécurité.

Début octobre, démarrera la réfection partielle de la route des Gentianes qui mène au Clos des Gentianes et le centre Jeanne Geraud. Coût des travaux : 114 000 euros. ■

Retrouvez tous les promos et infos du collet sur le site : www.lecollet.com